

«Etat, constitution et administration» (32 ECTS)

Description

A l'heure actuelle, le droit public imprègne tous les domaines de la vie pratique. Le profil «Etat, constitution et administration» offre aux étudiants et étudiantes la possibilité d'approfondir leurs connaissances en droit constitutionnel et administratif. Les diverses matières abordées permettent de faire des choix plus ciblés au sein même du profil.

Celui-ci est destiné aux étudiants et étudiantes qui envisagent une carrière dans l'administration ou dans les organisations internationales et inter-cantoniales, mais aussi à toutes celles et ceux qui entendent se consacrer au Barreau ou à la justice d'administration.

Conditions

Les candidates et candidats au profil «Etat, constitution et administration» devront obtenir au moins 32 points ECTS parmi les prestations comptant pour ce profil (cours intensifs blocs ou semestriels, travail de Master, travail de recherche).